

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

Visitez la BELGIQUE
 au moyen de
 Cartes de Circulation
 de 5, 10 ou 15 jours
 comportant
 des réductions sensibles
 sur les prix ordinaires
**OFFICE DES CHEMINS
 DE FER BELGES**
 14, rue du 4-Septembre
 — PARIS —

BUREAUX
 ROUBAIX. — 69-71, Grande-
 Rue. Tél. 227.32, 227.33 et
 227.34.
 TOURCOING. — 22, rue
 Carnot. Tél. 37.
 LILLE. — 3, rue Faidherbe
 Tél. 429.21.
 PARIS. — 28, boulevard
 Poissonnière. Tél. Pro-
 vence. 77.84.
 MOUSCRON. — 105, rue de
 la Station. Tél. 544.
ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

M. Léon Blum ayant échoué M. CHAUTEMPS A ÉTÉ CHARGÉ de constituer le nouveau ministère

Il a l'intention de former un cabinet de "Front populaire élargi" et a demandé au Parti socialiste sa collaboration

SI CELLE-CI LUI ÉTAIT REFUSÉE, IL SE CONTENTERAIT SANS DOUTE DE SON SOUTIEN

Dans l'éventualité d'une opposition irréductible des socialistes, l'échec de M. Camille Chautemps amènerait le président de la République à appeler M. Léon Blum ou M. Albert Sarraut



M. LÉON BLUM annonce, lundi matin, aux journalistes qu'il renonce à former le nouveau cabinet. (Ph. France-Press.)

LE FRONT POPULAIRE DANS L'IMPASSE

PARIS, 17 JANVIER (Minuit).
 M. Léon Blum a renoncé à former le cabinet. M. Chautemps qui, une première fois, avait décliné



M. CHAUTEMPS est appelé en consultation par M. Lebrun.

l'offre que lui faisait le président de la République, a consenti, cette fois, à tenter de mettre un gouvernement sur pied. Sa tâche n'est pourtant pas des plus faciles, mais il peut, dans une certaine mesure, bénéficier des enseignements qui se dégagent de l'échec de M. Léon Blum.

Celui-ci voulait un ministère comprenant tous les partis, de M. Thorez à M. Paul Reynaud. Pourquoi cette innovation ? Parce que, si la masse des militants socialistes n'est nullement consciente des dangers qui menacent tout à la fois le franc et notre sécurité, M. Léon Blum a été mêlé de trop près au pouvoir pour les ignorer.

Il sait bien que l'atmosphère de réconciliation nationale est nécessaire pour sauver le franc, recréer la confiance, rendre l'espoir au pays, stimuler le travail et la production. Rien ne pourrait mieux atteindre ces buts que l'union des citoyens. Mais admettre les moscovites dans les conseils du gouvernement sans y faire participer

les hommes de la Fédération républicaine, était-ce vraiment pratiquer l'union nationale ? M. Paul Reynaud, et son parti avec lui, ne l'ont pas pensé.

M. Léon Blum allait-il donc revenir à une formation de Front populaire sur le modèle de celle qui a déjà présidé ? Il a déclaré qu'il ne pouvait pas constituer un tel ministère parce que, ni les radicaux, ni les communistes, n'en voulaient. En réalité, ce sont les faits eux-mêmes qui se chargent de dresser des obstacles devant cette formule. On oublie trop, au fur et à mesure que se déroule la crise, ses véritables causes. La vérité, c'est que le Front populaire est dans une impasse.

M. Chautemps — ou, s'il doit renoncer à son tour à former le cabinet, une autre personnalité radicale — parviendra-t-il à en sortir ?

Cela dépend de l'attitude des socialistes.

Si ceux-ci permettent finalement au chef du gouvernement de demain d'élargir la majorité vers le centre, de lui donner un caractère nettement national, l'alerte sera passée. L'exécutif sera en mesure d'agir, d'appliquer le sage programme tracé par M. Georges Bonnet, sans qu'il subisse d'entraves.

Si, au contraire, ils s'obstinent à ne pas comprendre la situation, le prochain cabinet aura un sort éphémère. Il sera rapidement balayé par la tourmente.

RENE ROUSSEAU

M. Léon Blum ayant renoncé à former le nouveau cabinet, c'est M. Camille Chautemps qui a été chargé de cette mission.

Il n'a pas voulu heurter de front les obstacles qu'il doit fatalement rencontrer dans ses négociations. Au cours de nombreux entretiens, il s'est enquis des dispositions des principaux groupes de la Chambre à l'égard de sa future combinaison.

En premier lieu, comme il est naturel, en raison de l'origine même de la crise due à la démission des ministres socialis-

tes, le sénateur du Loir-et-Cher s'est assuré auprès de M. Léon Blum des intentions éventuelles du parti socialiste, auquel il a offert de collaborer de nouveau au gouvernement.

Il semble acquis que M. Chautemps ne pourra pas compter sur l'entrée au sein du cabinet des représentants socialistes. Par contre, il pourrait obtenir leur soutien.

En attendant d'être officiellement fixé sur la portée du concours qu'il peut attendre du parti socialiste, M. Chautemps ne pouvait que mettre au courant de ses projets les chefs et les parlementaires de son parti. C'est ainsi qu'il a annoncé au président de la République qu'il a la suite des conversations qu'il avait eues, il n'était pas en état de remplir la mission qui lui avait été confiée.

En quittant l'Élysée, à 11 heures, il a fait la déclaration suivante :

« J'ai essayé de mettre sur pied une combinaison que j'avais moi-même qualifiée d'audacieuse. Il faut croire qu'elle l'était, en effet, car elle n'a pas réussi. Je constate, d'ailleurs, qu'elle a été accueillie par l'opinion avec une grande sympathie. Restait donc une combinaison de « Front populaire » à jeter pur, telle qu'elle avait été réclamée par le Comité de Rassemblement populaire et la désignation des gauches elle-même.

« On estime généralement, dans les milieux politiques que, sauf l'éventualité



Dans la nuit de dimanche, M. PAUL REYNAUD quitte l'hôtel Matignon après son entretien avec M. Léon Blum. (Ph. Trampus.)

Paris, 17 janvier. — Levé de très bonne heure, M. Léon Blum a poursuivi, lundi matin, ses consultations à son domicile, 25, quai Bourbon.

Il a d'abord reçu à 9 h. 45, la visite de MM. Maurice Thorez et Jacques Duclos, qui résidentent environ une demi-heure dans son cabinet.

On vit arriver ensuite, M. Vincent-Auriol, puis à 9 h. 35, M. Léon Jouhaux, MM. Vincent-Auriol et Léon Jouhaux quittaient l'appartement de M. Léon Blum à 10 h. 10.

A 10 h. 40, M. Léon Blum, accompagné de M. Blumel, chef de son cabinet, est arrivé à l'Élysée où il a annoncé au président de la République qu'il a la suite des conversations qu'il avait eues, il n'était pas en état de remplir la mission qui lui avait été confiée.

En quittant l'Élysée, à 11 heures, il a fait la déclaration suivante :

« J'ai essayé de mettre sur pied une combinaison que j'avais moi-même qualifiée d'audacieuse. Il faut croire qu'elle l'était, en effet, car elle n'a pas réussi. Je constate, d'ailleurs, qu'elle a été accueillie par l'opinion avec une grande sympathie. Restait donc une combinaison de « Front populaire » à jeter pur, telle qu'elle avait été réclamée par le Comité de Rassemblement populaire et la désignation des gauches elle-même.

« On estime généralement, dans les milieux politiques que, sauf l'éventualité



Les flammes d'un incendie ? Non, la cour de l'hôtel Matignon éclairée par les torches de cinéma au moment du départ de M. Léon Blum, dimanche soir. (Ph. France-Press.)

d'un préjugé irréductiblement défavorable des socialistes, M. Chautemps retournera à former le cabinet.

Il offrira à M. Bonnet de conserver le portefeuille des Finances. Celui des Affaires étrangères resterait confié à M. Yvon Delbos.

Il est vraisemblable qu'avec la présidence du Conseil, le sénateur du Loir-et-Cher assumerait la direction du ministère de l'Intérieur.

Toutefois, la décision du Conseil national socialiste pourrait remettre en question tous les projets de M. Chautemps.

Si celui-ci devait renoncer à la mission qui lui a été confiée, deux solutions pourraient être encore envisagées par le président de la République : soit l'établissement d'un cabinet de « Front populaire élargi », soit la formation d'un cabinet de « Front populaire » stricto sensu.

Les associations officiellement ralliées à l'U.C.A.D., sont indépendantes, a-t-il déclaré formellement, de tout autre groupement.

Je déclare être le chef responsable de l'U.C.A.D. et n'être le chef d'aucun autre groupement.

Je ne puis admettre, poursuit-il, que certains dossiers détenus, prétend-on, par la Sûreté nationale et le ministère de l'Intérieur et, d'après certaine presse, tendant à établir une collusion entre des caquotards et des personnalités politiques, ne sont pas en possession du juge, ni à la disposition de ses défenseurs.

Le greffier a pris note de cette déclaration.

M. Betteille a interrogé ensuite le général Dusseigneur au sujet de ses voyages en Espagne et en Italie en compagnie de M. Eugène Deloncle.

Le général a répondu qu'il ne s'agissait en Espagne que d'une excursion touristique et qu'il ne rencontrait aucune personnalité politique. En Italie, il s'agissait de faire quelques articles de reportage. Il demanda une audience à M. Mussolini ; mais n'ayant pas eu de réponse, il regagna la France.

Questionné au sujet de la réunion de Nancy, le 18 juillet dernier, il a affirmé qu'il envoyait le duc Pozzo di Borgo pour le représenter à cette réunion de propagande de l'U.C.A.D.

Il a ajouté que l'activité de M. Pozzo di Borgo qui adhéra à l'U.C.A.D. par amitié pour lui, se borna à ce seul voyage.

Ajoutons que le général Dusseigneur a affirmé qu'il n'avait jamais entendu parler de trafic d'armes, ni d'armes quelconques et qu'il ne connaissait pas Thomas Bourlier qui l'a dénoncé à la police comme étant un des chefs du C.S.A.R. avec Eugène Deloncle.

Le général Dusseigneur a élevé une protestation indignée contre cette dénonciation.

Toujours sans nouvelles de l'aviateur Moench

Bagdad, 17 janvier. — Depuis samedi à 20 heures, où l'aviateur Moench fut aperçu survolant Djask, aucune nouvelle n'est parvenue du valeureux pilote nancéien.

Les autorités anglo-irakiennes poursuivent leurs recherches.

Rappelons que Moench qui avait appris à Saigon, au moment même où il allait tenter de battre le record de vitesse Saigon-Paris, la mort de sa fille, avait relié les 5.330 kilomètres Saigon-Karachi, à 250 kilomètres de moyennes horaires et qui avait quitté Karachi samedi à 16 h. 10.



M. VAN ZEELAND ATTEND LA SOLUTION DE LA CRISE FRANÇAISE

Bruxelles, 17 janvier. — On annonce que M. Van Zeeland ne remettra son rapport aux ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne, qu'après la solution de la crise ministérielle française.

La Chine deviendrait une seconde Espagne

Tokio est décidé à soutenir le gouvernement de Pékin contre le maréchal Tchang-Kai-Chek



UNE RÉUNION DU GRAND CONSEIL IMPÉRIAL JAPONAIS. (Ph. N.Y.T.)

« JE NE PUIS SUPPORTER D'ÊTRE SOUPÇONNÉ A DES ACTES CRIMINELS, NI D'ÊTRE TRAITÉ D'AGENT DE L'ÉTRANGER »

déclare le général Dusseigneur

Paris, 17 janvier. — M. Betteille a interrogé lundi après-midi, le général Dusseigneur, en présence de ses avocats M^{rs} Xavier Vialat et Chenu.

Avant de répondre aux questions du magistrat, le général Dusseigneur a tenu à faire une déclaration.

Il a dit notamment :

« J'ai appris les déclarations du ministre de l'Intérieur au sujet des attentats de la rue de Presbourg et je ne puis supporter d'être soupçonné d'avoir participé directement ou indirectement à ces actes criminels.

« J'éleve la même protestation indignée contre les accusations qui tendraient à faire de moi un agent de l'étranger.

Le général a déclaré que ce n'est pas parce qu'il a voulu lutter contre l'instauration en France du régime soviétique qu'il s'est mis au service d'une nation étrangère.

« Je ne puis admettre, poursuit-il, à aucun moment, à aucun prix, que des Français acceptent de l'étranger le moindre secours contre d'autres Français.

« Comme président de l'U.C.A.D., il a connu l'existence de quantité de groupements dont le but était sensiblement identique : lutter contre la soviétisation de la France. Ces groupements, armés ou non, ne dépendaient nullement de l'U.C.A.D.

« Les associations officiellement ralliées à l'U.C.A.D., sont indépendantes, a-t-il déclaré formellement, de tout autre groupement.

« Je déclare être le chef responsable de l'U.C.A.D. et n'être le chef d'aucun autre groupement.

« Le général a ajouté qu'il avait l'impression que certains dossiers détenus, prétend-on, par la Sûreté nationale et le ministère de l'Intérieur et, d'après certaine presse, tendant à établir une collusion entre des caquotards et des personnalités politiques, ne sont pas en possession du juge, ni à la disposition de ses défenseurs.

« Le greffier a pris note de cette déclaration.

M. Betteille a interrogé ensuite le général Dusseigneur au sujet de ses voyages en Espagne et en Italie en compagnie de M. Eugène Deloncle.

Le général a répondu qu'il ne s'agissait en Espagne que d'une excursion touristique et qu'il ne rencontrait aucune personnalité politique. En Italie, il s'agissait de faire quelques articles de reportage. Il demanda une audience à M. Mussolini ; mais n'ayant pas eu de réponse, il regagna la France.

Questionné au sujet de la réunion de Nancy, le 18 juillet dernier, il a affirmé qu'il envoyait le duc Pozzo di Borgo pour le représenter à cette réunion de propagande de l'U.C.A.D.

Il a ajouté que l'activité de M. Pozzo di Borgo qui adhéra à l'U.C.A.D. par amitié pour lui, se borna à ce seul voyage.

Ajoutons que le général Dusseigneur a affirmé qu'il n'avait jamais entendu parler de trafic d'armes, ni d'armes quelconques et qu'il ne connaissait pas Thomas Bourlier qui l'a dénoncé à la police comme étant un des chefs du C.S.A.R. avec Eugène Deloncle.

Le général Dusseigneur a élevé une protestation indignée contre cette dénonciation.

Tokio, 17 janvier. — Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a précisé que la déclaration faite, dimanche, par le gouvernement, signifiant la rupture « virtuelle » des relations diplomatiques du Japon avec le régime instauré par le maréchal Tchang Kai Chek.

De même, elle signifie implicitement la rupture des négociations de paix. Celle-ci pourrait, cependant, reprendre dès que le maréchal ferait preuve de sincérité envers le Japon.

Commentant la déclaration, la presse nipponne est unanime à prévoir que le Japon va reconnaître prochainement comme gouvernement légitime de la Chine, le gouvernement de Pékin, avec extension éventuelle de cette reconnaissance aux régimes analogues qui pourraient s'instaurer dans la Chine du Centre et dans la Chine du Sud.

Le « Hochi Shimbun » croit savoir que les gouvernements de Rome et de Berlin ont déjà annoncé, à titre non officiel, qu'ils reconnaîtront le nouveau régime chinois aussitôt que celui-ci serait reconnu par le Japon.

Le « Hochi Shimbun » estime que la Chine des lors, deviendrait une seconde Espagne où le gouvernement de Pékin, soutenu puissamment par Tokio, menerait la guerre civile contre le maréchal Tchang Kai Chek à la façon d'un gouvernement de Salamanque contre Barcelone.

Ajoutons que les Chinois résidant à Tokio et Yokohama ont reçu de leur consulat l'invitation de se disposer à quitter le Japon avant le 20 janvier.

Un autographe de Napoléon III va être vendu prochainement aux enchères, à Amiens

Les commissaires priseurs d'Amiens vont vendre prochainement, aux enchères, un autographe de Napoléon III, qui constitue un document historique de première valeur. Il s'agit de la lettre écrite de Sedan par l'empereur vaincu et adressée à l'empereur d'Allemagne. Elle est ainsi conçue :

« Monsieur mon frère, n'ayant pas pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté. Je suis de Votre Majesté le bon frère.

« (Signé) : NAPOLEON. »

Sedan, le 1^{er} septembre 1870.

Les experts, qui ont examiné ce document, l'ont déclaré authentique. S'il l'est réellement, il serait intéressant de savoir par quel processus, il a pu quitter les archives allemandes pour parvenir entre les mains du collectionneur amiénois, qui veut s'en débarrasser.

Une grave affaire d'abus de confiance — Une Tourquennoise accuse son frère du détournement de 40.000 francs

Sur une plainte déposée au Parquet de Lille, M. Grojean, juge d'instruction, a chargé M. Fressard, commissaire divisionnaire, chef de la brigade mobile, d'éclaircir une grave affaire d'abus de confiance dont s'est déclarée victime M^{lle} Marie Pollet, âgée de 77 ans, domiciliée chez son neveu, M. Jean Parent, 152, rue de Lille, à Tourcoing.

M. Fressard a commis pour l'enquête à faire MM. les inspecteurs Cousemacker et Sérès qui, dès samedi matin, se sont mis au travail et ont abouti après de longues et minutieuses recherches, à recueillir des indices tels que la plainte s'est transformée en inculpation d'abus de confiance.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette affaire, d'après les affirmations de M^{lle} Pollet et les déclarations des enquêteurs :

M^{lle} Marie Pollet habitait depuis près d'un demi-siècle une maison située 17, rue Desaix, et qui avait appartenu à ses parents. A la mort de ces derniers, son frère, M. Paul Pollet, ayant manifesté le désir d'acheter l'immeuble, il fut convenu entre les trois héritiers que, moyennant une somme de partage, la maison lui appartenait. Vouloir épargner à sa sœur un déménagement inutile, il lui offrit d'habiter avec sa femme et sa fille. Et ainsi, depuis treize ans, on vivait en famille.

Tout alla bien jusqu'au mois de novembre 1936, date à laquelle mourut M^{lle} Pollet. Une grande affection unissait les deux belles-sœurs et il n'y eut jamais entre elles le moindre reproche échangé. Du reste, M^{lle} Pollet avait en son frère une confiance absolue. Elle le lui témoignait bien, il y a environ huit ans, quand, voulant dédommager son frère et sa belle-sœur des soins qu'ils lui donnaient, elle leur offrit successivement, à un an d'intervalle, deux voyages à Lourdes, qu'elle payait de ses économies. Ces économies consistaient en Bons de la Défense nationale. Il y en avait pour quarante mille francs. La veille du départ pour Lourdes, M. Pollet avait dit à sa sœur :

« Donne-moi des titres, je les mettrai avec mes économies dans un coffre que j'ai à la banque, je te les rendrai au retour.

Sans méfiance aucune, M^{lle} Pollet remit tout son avoir à son frère.

A la mort de Mme Pollet, insensiblement d'abord, puis nettement ensuite, M. Paul Pollet et sa fille Marie-Camille, firent sentir à leur sœur et tante que sa présence était indésirable. Cependant, M. Pollet avait géré normalement jusqu'à la mort de sa sœur. Régulièrement, il opérait le renouvellement des bons et sur de petites feuilles volantes, il rendait compte de sa gestion à sa sœur en lui servant les intérêts des bons. Les derniers règlements eurent lieu le 7 mai, le 10 juillet et le 9 août 1937.

La broûlle s'accrut le 6 novembre, quand M^{lle} Pollet demanda à son frère d'opérer le renouvellement de bons arrivés à échéance.

Tout d'abord, celui-ci ne répondit qu'évasivement aux demandes qui lui étaient faites. Puis, à plusieurs reprises, il se fit provocant : « C'est moi le maître ici », disait-il.

« Je le sais bien, répondait M^{lle} Pollet, mais pourquoi me dis-tu cela ?

« La malveillance dont elle se sentait entourée incita M^{lle} Pollet à demander à son frère de lui rendre ses titres.

« Je vais te conduire à Esquermes, répondit ce dernier.

Puis, se plaçant devant elle, il lui plaça un poing menaçant sous le menton.

Intervenant alors, M^{lle} Pollet arrêta son père. Mais, quelques jours plus tard, elle profita de ce que sa tante s'était absentée quelques instants et avait laissé ouverte la porte de la rue pour

UNE IDÉE GÉNÉREUSE

Chaque année, à pareille époque, à lieu, à Lyon, la journée des corbeilles, à l'occasion de laquelle le comité de secours aux enfants installe en divers points de la ville, des chaumières où les Lyonnais viennent déposer des paquets de vêtements, des jouets, des denrées, etc... (Ph. N.Y.T.)